



Entraînement nocturne sur les pistes

Chères amies et chers amis adeptes du ski-alpinisme

Notre sport connaît un boom illimité en Romandie et a également entraîné un élan dans d'autres parties du pays. De plus en plus de compétitrices et compétiteurs ambitionnés, mais également de plus en plus de randonneuses et randonneurs alpin utilisent les domaines skiables, après la fermeture des installations, pour leurs entraînements et leurs promenades du soir. Mis à part l'avantage de pouvoir se déplacer dans un terrain sûr, de nouveaux dangers sont engendrés par cette pratique. Car durant ce laps de temps, les pistes sont préparées pour le jour suivant. Les dameuses se déplacent, attachées à des câbles de métal, qui sont mis sous tension sur plusieurs centaines de mètres. Ils sont déjà à peine visibles le jour et donc impossible à déceler la nuit. Une collision avec eux peut entraîner des blessures graves voir mortelles.

C'est pourquoi le CAS est entré en contact avec l'association des « Remontées Mécaniques Suisses », afin de trouver un moyen pour rendre possible un entraînement nocturne sans danger sur les pistes. Les principes suivants s'appliquent déjà :

- Chaque randonneuse et randonneur à ski est responsable de lui-même! Après la fermeture des pistes, les pistes de ski sont bloquées. L'entreprise des remontées mécaniques doit pouvoir préparer les pistes durant cette période. Lorsque les dameuses sont au travail, il y a un danger mortel. Ceux qui souhaitent s'entraîner doivent au préalable s'informer auprès des remontées mécaniques sur les possibilités et les conditions qui existent.
- Fondamentalement, les randonneuses et randonneurs à ski sont responsables pour eux-mêmes en cas d'accident. Ce même comportement est également valable lors d'une course en montagne, en dehors des domaines skiables sécurisés.
- Les sections de piste déjà préparées ne doivent pas être utilisées. Afin d'avoir des pistes impeccables le jour suivant, seules les sections de piste qui seront préparées plus tard, sont disponibles pour les entraînements nocturne.

En cas de questions, nous restons à votre disposition.

Club Alpin Suisse CAS
Bernhard Hug
Chef de discipline Ski-alpinisme
Monbijoustrasse 61
Case postale
3000 Berne 23
bernhard.hug@sac-cas.ch
Tél. 031 370 18 36

Nous vous souhaitons une très belle saison hivernale.

Stefan Wyer, Didier Moret
Présidence CT Ski-alpinisme